

Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACCORDER

17 décembre 2015

Le quorum est atteint avec 17 personnes présentes.

Gregory Meyer préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il fait un bref historique de la création de l'association et rappelle les décisions de l'AG précédente. Il rappelle également l'existence d'associations du corps intermédiaires dans cinq facultés ou sections. Ignace Cuttat prend le PV.

1. Approbation du PV de l'AG du 20 mai 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Mouvements de la fonction publique

Aude Martenot et Florian Martenot présentent la situation. Ces dernières semaines ont été marquées par trois grèves de la fonction publique. À l'Université, des assemblées regroupant le personnel et les étudiant-e-s ont permis de soutenir la mobilisation. Elles ont organisé des piquets de grève et produit des tracts. Un site internet a été créé pour coordonner ces différentes initiatives : mobilisationunige.ch.

Un accord insatisfaisant a été accepté par l'assemblée du personnel de la fonction publique ; des manifestations seront cependant encore organisées.

Des pétitions contre l'autonomisation de l'Université, des HES et des HUG ont été acceptées par la commission des pétitions du Grand Conseil. Enfin, le référendum contre le « personal stop » a récolté plus de 10'000 signatures.

Matthias Studer propose que l'association anticipe les mobilisations à venir ce printemps.

3. Modification des statuts

Ignace Cuttat présente la nouvelle version des statuts. Cette révision a pour but de permettre la reconnaissance formelle de l'association par le rectorat.

La plupart des modifications sont de pure forme. La plus importante concerne le statut des membres : on passe des membres actifs et de soutien aux membres individuels et collectifs. Certaines personnes présentes expriment des regrets quant à la disparition des membres de soutien, nécessaire pour répondre aux exigences du rectorat.

L'assemblée propose que les associations de faculté ou de section soient contactées pour leur proposer d'adhérer à ACCORDER. Il est précisé que les deux associations pourront toucher une subvention de la CGTF.

Après ces explications, les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

4. Élection du comité et des vérificateur-trice-s des comptes

Paulos Asfaha, Jean-Laurent Astier, Ignace Cuttat, Jean-François Denis, Sophie Gällnö, Aude Martenot et Gregory Meyer sont élus membres du comité à l'unanimité moins deux abstentions.

Ignace Cuttat est élu trésorier à l'unanimité moins une abstention.

Naïma Maggetti et Matthias Studer sont élus vérificateur-trice-s des comptes à l'unanimité.

5. Activités 2016

L'association poursuivra ses efforts en vue d'être reconnue dès que possible par le rectorat.

Elle relaiera et soutiendra les mobilisations de la fonction publique et du personnel de l'Université.

Une rencontre a eu lieu avec ACIDUL, l'association homologue à l'Université de Lausanne. Cette collaboration devrait être entretenue.

Il est proposé de faire une grande enquête sur la situation du corps intermédiaire dans les différentes facultés, notamment en termes de statut, de cahier des charges, de charge de travail et de taux d'engagement. Cette enquête pourrait être menée en collaboration avec le rectorat.

Enfin, l'association doit se doter d'outils de communication, notamment d'un site internet. Elle encouragera également les échanges entre les différentes associations de faculté/section, ainsi qu'avec les représentant-e-s du corps intermédiaire dans les organes de l'Université, en particulier la commission du personnel et l'assemblée de l'Université.

6. Divers

Pas de divers.